

43

D.2. Patrimoine Culturel

Détachement provisoire au Service de
FESPAS

P. Culturel
17/3/98
DCA

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES
SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

Kigali, le 17/3/1998

N° 2553/...98.....

DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS

B.P. 1044 KIGALI
TEL: 8 3527
FAX: (250) 8 5562.

Monsieur Fidèle RUTAGWENDEKA/PAE
Monsieur André MUBUMBYI/Folklore.

OBJET: Votre détachement
provisoire au service
du FESPAD.

Messieurs,

L'Organisation de l'Unité Africaine vient, à la 67ème Session de son Conseil des Ministres, et à la demande de la République Rwandaise, d'adopter une Résolution relative à l'Organisation du Festival Panafricain de la Danse (FESPAD) à Kigali, pour l'année 1998.

A l'effet du plein succès des préparatifs ad hoc, vous êtes provisoirement détachés de vos Divisions, pour vous mettre à plein temps au service du Secrétariat provisoire du FESPAD, 1ère édition, dont notre Capitale vient d'être l'heureuse élue.

Vous avez à votre disposition la Secrétaire-Dactylographe Auréa RUTAYISIRE pour les besoins d'un bon fonctionnement. Aussi est-elle priée de déménager avec son ordinateur pour vous épauler à toute heure, comme elle nous lit en copie. La responsabilité est grande tant les enjeux sont d'ordre majeur, puisque la Résolution émane de plus d'une cinquantaine de pays.

Vous êtes chargés d'initier tout le dossier FESPAD. En clair, vous constituez le premier noyau formel provisoire de conception du dossier, le point d'enregistrement et d'irradiation du FESPAD, la mémoire de l'institution, le moteur et le promoteur du FESPAD au quotidien.

Vous aurez à coeur que << Toute Administration vaut ce qu'en vaut le Secrétariat >>. La réussite du FESPAD sera donc inscrite à votre actif.

La hiérarchie sera attentive à tout ce que vous motiverez à cet effet, pour une structure définitive et complète, que vous voudrez imminente.

Vous remettrez toutes les 8 heures des jours ouvrables rapport de vos activités, en style télégraphique, à la même hiérarchie, conformément au canevas en annexe.

D'orès et déjà donc, procédez à toutes les opérations et actions utiles, de manière échelonnée, dans une vision sphérique, pour la meilleure assise de la structure et du fonctionnement du FESPAD.

Le Bureau du Folklore devient à compter de ce jour le bureau de votre Secrétariat. Votre détachement est cependant rigoureusement subordonné à la finalisation des dossiers en cours de traitement. ex : Rapport général de la Semaine et de la Journée de la Culture, édition 1997, dans l'esprit et dans la lettre connus. Monsieur Bernardin RUTAZIBWA, Chef de Division au Folklore reste pour l'heure votre premier Chef hiérarchique.

La Division PAE qui ne garde qu'un cadre au départ de Fidèle, se fera assister de la Division <<Patrimoine Culturel>>, avec le concours de la Direction.

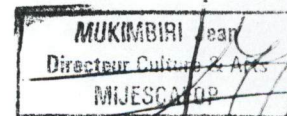
Dans l'espoir que vous inspirerez aux plus hautes autorités du Ministère et de la République, les meilleures décisions et actions, le Directeur de la Culture vous réitère les meilleurs rapports de collaboration.

Jean MUKIMBIRI,

Directeur de la Culture et des Arts.

Copie pour information :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Formation Professionnelle
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Formation Professionnelle.
- A tous les Services de la DCA (PAE, PC, Folklore, Mémorial du Génocide, Projet/Education à la Paix).
- Mademoiselle Auréa RUTAYISIRE
Secrétaire-Dactylographe à la D.C.A.



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES
SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT DU FESPAD

B.P. 1044 KIGALI
TEL: 8 3527
FAX: (250) 8 5562.

Mois	Date	Nature de l'activité	Recommandation à la Hiérarchie	Signature